RENSEIGNEMENTS

> Comment s'inscrire ?

- Contactez Pierre-Luc Weisse afin qu'il vous envoie un dossier d'inscription. Complétez, datez et signez ce dossier d'inscription et retournez-le accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % au nom de l'AROEVEN.
 - plweisse@ijsmalgrange.asso.fr 06 78 96 52 41.
- Dès réception de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous ferons parvenir une confirmation d'inscription, ainsi qu'une fiche sanitaire qu'il faudra nous retourner dûment complétée. (Les inscriptions sont prises dans l'ordre de réception et sont closes dès que le séjour est complet).
- Trois semaines avant le début du séjour, vous recevrez une circulaire d'informations précisant les modalités de départ et le trousseau.

COMMENT FINANCER LE SÉJOUR ?



- > MDPH
- > UNALG
- > CAF
- > CPAM
- Les Mutuelles et Caisses de Retraite
- Les collectivités locales ou départementales
- > Le Conseil Départemental
- > La participation des employeurs

- > Les actions pour la ieunesse
- L'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV)
- > JPA (Jeunesse en Plein Air)
- Les établissements spécialisés
- > Les aides de solidarité
- > Les chèques ou bons vacances

NOUS POUVONS VOUS AIDER POUR MONTER LES DOSSIERS DE FINANCEMENTS!

> CONTACT



Courrier:

Sous le signe des vacances Institut des Sourds de la Malgrange 2, rue Joseph Piroux - 54140 Jarville-la-Malgrange

03 83 55 04 20 - 06 78 96 52 41 plweisse@ijsmalgrange.asso.fr







